

Rapport d'activité sur le premier Semestre 2008

I. Présentation des Etats Financiers

a. Changements de principes et méthodes comptables

1. Application du référentiel IAS/IFRS

Les comptes consolidés semestriels condensés sont établis conformément aux normes IAS/IFRS telles que décrites dans la note 1 de l'annexe aux états financiers.

2. Changements de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué sur la période.

b. Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation des comptes du Groupe Alpes Provence n'a pas évolué par rapport au 31 décembre 2007.

II. Résultats consolidés

a. Environnement économique et financier : une Activité Soutenue

Au 30 juin 2008	Md€	Évolution sur un an
Collecte	14,2	+ 2 %
Crédits	10	+ 11,1%

Dans un contexte financier agité, le Crédit Agricole Alpes Provence (Bouches-du-Rhône, Hautes Alpes et Vaucluse) poursuit son action au service de son territoire.

Si l'encours de collecte affiche une progression modérée (+ 2%), l'encours de crédit progresse quant à lui fortement (+ 11,1%), avec une bonne tenue du financement de l'habitat (+ 13,4%). A ce titre, la Caisse Régionale a réaffirmé à travers une campagne d'information, sa différence de banque coopérative, en prenant l'engagement malgré le contexte, de continuer à financer l'ensemble des acteurs économiques régionaux et d'apporter une réponse de principe aux projets d'acquisition, dès le premier entretien.

Les financements des prêts de trésorerie évoluent également de manière favorable (+ 11,2%), traduction du renforcement de la présence de la Caisse Régionale auprès des clients professionnels.

Aussi, afin d'accroître la satisfaction de ses clients et sociétaires, le Crédit Agricole Alpes Provence a opéré une importante réorganisation de son réseau d'agences au cours du 1^{er} trimestre 2008. Cette réforme, assortie d'une politique de délégations étendues et d'une montée en compétence des équipes, a permis de raccourcir les circuits et délais de décision. En renforçant ainsi la qualité de la relation client, la Caisse Régionale entend conforter sa politique de conquête et de fidélisation.

b. Une progression des résultats consolidés

Au 30 juin 2008*	M€	Évolution sur un an
Produit Net Bancaire	226,7	+ 3,10%
Charges de Fonctionnement	111,2	+ 2,75%
Résultat Brut d'exploitation	115,5	+ 3,44%
Résultat Net Consolidé	72,8	+ 5,20%

Le Produit Net Bancaire atteint 226,7 millions d'euros, en progression de 3,1% sur un an.

Rapport d'activité sur le premier Semestre 2008

Le PNB d'intermédiation affiche pour sa part une évolution positive traduisant un meilleur positionnement de la Caisse Régionale dans la gestion des flux des clients, une amélioration des marges crédit habitat et un effet bénéfique de la commission de garantie de placement de l'augmentation de capital de Crédit Agricole SA.

Le PNB issu de la vente de produits et services continue à progresser significativement avec une contribution favorable de l'activité Assurances. La performance du compartiment fonds propres est limitée en raison des conditions de marché.

Les charges de fonctionnement à 111,2 M€ évoluent de + 2,75%. Le coefficient d'exploitation s'établit à 49%. Le taux de créances douteuses et litigieuses est stable à 2% des encours, avec un taux de couverture en capital qui reste élevé (69%).

Le résultat net consolidé après impôts atteint 72,8 millions d'euros en croissance de 5,2%.

*sur base consolidée

III. Structure financière

a. Les Fonds propres

Les capitaux propres, part du groupe, s'élèvent au 30 juin 2008 à 1.450,8 millions €. Ils enregistrent depuis le 1^{er} janvier 2008 un retrait de près de 188 millions €. Les principales variations à l'origine de ce retrait, telles que décrites dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers consolidés, sont constituées de l'effet de la distribution du résultat 2007 (soit -19,8 millions €), de la variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (soit -268,7 millions €), de l'augmentation de capital des Caisses Locales, soit (+ 27,6 millions €), et de la constitution du résultat semestriel, (soit + 72,8 millions €).

b. Les parties liées

Voir Notes 2 des états financiers semestriels.

IV. Résultats par secteur d'activité

La Caisse Régionale Alpes Provence exerce principalement son activité dans le secteur de la banque de détail de proximité en France. Les tableaux de formation du résultat ne sont donc pas ventilés selon d'autres critères.

V. Gestion des risques

RISQUE DE CREDIT

I. Description – Définition

Le **risque de crédit** désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute obligation financière.

II. Principales évolutions

Au cours du 1^{er} semestre 2008, la Caisse régionale a poursuivi son activité commerciale dans le souci constant de répondre aux projets de ses clients tout en gardant la préoccupation de la qualité et du professionnalisme du service rendu.

Rapport d'activité sur le premier Semestre 2008

1. d'objectifs et de politique

Dans le cadre de la réorganisation de son Réseau d'agences de proximité, la Caisse régionale a élargi les niveaux de délégations d'octroi des managers tant sur le marché des Particuliers que sur celui des Agriculteurs et Professionnels, s'employant ainsi à rapprocher ses niveaux de décision du client.

La Caisse régionale a facilité l'accès aux financements Habitat en mettant à disposition de nouveaux canaux de distribution à ceux de ses clients qui ont adopté le téléphone et Internet dans leurs relations avec leur Banque.

Enfin, l'offre de financements a été améliorée pour mieux répondre aux projets multiples des clients Particuliers (cf. nouvelles gamme « Prêts à Consommer »).

Concernant les financements aux Entreprises, la Caisse régionale a affirmé sa stratégie de développement des positions acquises sur les meilleures contreparties du portefeuille des Centres d'Affaires et plus particulièrement sur le segment des Grandes Entreprises. En conséquence de quoi, la politique crédit de la Direction des Entreprises a évolué d'une part dans le sens d'un rehaussement des limites individuelles de financement sur les meilleures cotations (note BdF 3++ à 4) permettant ainsi un positionnement de notre offre plus proche de la réalité des besoins de ces clients, d'autre part dans le sens d'une simplification des règles de délégations à l'octroi, donnant plus de réactivité aux chargés de portefeuille et permettant également des actions plus pertinentes quant au contrôle du respect de la politique crédit. La politique de sélection des nouvelles entrées en relation a été prudente.

S'agissant des financements aux Collectivités publiques et aux Institutionnels, dans un contexte de forte concurrence qui pèse sur la politique tarifaire et d'un marché atone d'année électorale, la Caisse régionale a toutefois choisi de rehausser ses marges sur ce marché prenant en compte le renchérissement du coût de la liquidité. Elle a élargi son offre de services associés aux financements traditionnels (ex: i-services, gamme assurances, solution d'aménagement du territoire). Elle a poursuivi la consolidation de sa part de marché sur le segment des moyennes et petites Collectivités publiques (moins de 5 000 habitants), notamment à travers le lancement d'une nouvelle offre de financements dits « pré-attribués », qui aura été l'occasion d'associer le Réseau de proximité à la démarche commerciale auprès des élus.

Face au risque de retournement du marché immobilier, la Caisse régionale a sécurisé son activité de financement de l'activité de Promotion immobilière. Ainsi, la vigilance a été renforcée concernant le respect des exigences d'apports en fonds propres et de niveau de pré-commercialisation des projets et le respect des conditions suspensives. Les financements aux promoteurs nationaux et aux acteurs régionaux de taille significative ont été privilégiés. Un rééquilibrage du portefeuille entre part des encours patrimoniaux et part des encours de promotion a été engagé. Enfin, là aussi, la Caisse régionale a fait le choix de rehausser ses marges en réaction au renchérissement du coût de la liquidité.

2. de gestion du risque

2.1. Organisation et dispositif de suivi du risque

2.1.1 Organisation et dispositif de suivi des Risques Banque de détail

L'organisation et les moyens affectés au dispositif de gestion du risque ont été renforcés à l'occasion de la mise en place de la nouvelle organisation de notre réseau d'agences de proximité intervenue en janvier 2008.

Il s'agit notamment de la création, au sein même de la Direction du Réseau commercial, d'une fonction de Manager Qualité et Risque. Ces 10 collaborateurs (1 Manager par Région correspondant au découpage de notre territoire) ont pour mission spécifique de veiller à ce que le développement commercial se fasse dans des conditions sécurisées et avec un niveau de qualité de service client conforme aux objectifs de la Caisse régionale.

Rapport d'activité sur le premier Semestre 2008

Il s'agit aussi de la modification apportée au dispositif des « Objectifs risques Réseau ». Ceux-ci, auparavant fixés au niveau agence, sont désormais intégrés au calcul de la partie individualisée de la rémunération des Directeurs d'agences. Outre le suivi et le reporting de ces résultats en Comité des Risques, la Direction des Risques met à disposition des managers qualité risques les données détaillées permettant de conduire les actions correctrices utiles.

Par ailleurs, la centralisation de l'instruction administrative des financements habitat réglementés a été engagée pour mieux garantir la conformité de ces financements à la législation en vigueur (Epargne logement, Taux zéro, Accession sociale, Conventionnés) ; les conseillers en agence se recentrant ainsi sur l'analyse du besoin et du risque client.

Notre dispositif de recouvrement des créances de la Banque de détail a été aménagé dans un souci de rentabilité et d'efficacité des moyens alloués :

- Tout d'abord, le recouvrement pré-contentieux sur les dossiers de montant faible et constitués exclusivement de DAV débiteurs secs (moins de 3 k€) a été confié à une société de recouvrement externe.
- A contrario, suite au constat du coût élevé du recouvrement sur créances revolving impayées jusqu'alors confié à un partenaire externe, la Caisse régionale a fait le choix de réintégrer ce recouvrement dans son propre dispositif. Ce choix permet également d'alléger le coût final de la procédure de recouvrement supporté par notre client.
- Enfin, une procédure spécifique fonctionne désormais pour identifier et traiter de manière plus appropriée les clients dits « récidivistes » avec des encours importants (ex. : seuil d'encours de 100 K€ avec entrées en recouvrement multiples dans les 12 derniers mois).

Le dispositif a été complété des indicateurs de mesure qui permettront de réévaluer dans le temps la pertinence de ces choix.

Par ailleurs, et face à la progression des incidents sur certains type d'opérations, des mesures ciblées de maîtrise des risques ont été déployées. A titre d'exemple, s'agissant des moyens de paiement cartes bancaires, face à la progression constatée des incidents suite à utilisation abusive, des mesures de sécurisation ont été prises sur le fonctionnement des cartes des clients en note dégradée. Autre exemple, s'agissant des octrois d'ouvertures de crédits aux professionnels, la procédure prévoit désormais un renforcement du formalisme de l'étude du risque.

2.1.2 Organisation et dispositif de suivi des Risques Banque Corporate

La Direction des Entreprises et de l'International a accentué l'intégration de ses ressources pour exploiter la synergie de ses experts métiers et assurer une approche globale des besoins et des risques de ses clients. A cet effet, les activités de Banque d'Affaires, de Banque privée et de Financements d'acquisition et de Transmission d'Entreprises ont été regroupées et placées sous la responsabilité d'un même manager. De même, le marché des Collectivités publiques et celui des Institutionnels jusque-là séparés, ont été regroupés.

Par ailleurs, le dispositif de suivi des risques du portefeuille Entreprises prévoit désormais une présentation hebdomadaire au Directeur du Développement des Entreprises, de toutes les nouvelles entrées en relation ainsi qu'une remontée des alertes par client.

De la même manière, sur le marché de la Promotion Immobilière, le responsable du département a mis en place des « pré-comités de crédit » hebdomadaires avec le Directeur des Engagements (préparés avec les chargés d'affaires) et, plus largement s'agissant des financements sur ce secteur, une actualisation du dispositif de contrôle permanent a été engagée (entrées en relation et ouvertures de comptes, gestion comptable, suivi du règlement des factures, formalisme administratif...)

Rapport d'activité sur le premier Semestre 2008

2.2. Méthodologie et Systèmes de mesure

Dans le cadre du déploiement du dispositif Bâle II Grande clientèle, le Département Promotion immobilière et la Direction des Risques ont continué à renforcer l'identification et la notation des tiers professionnels de l'immobilier, et conformément au planning du Groupe Crédit Agricole, la Caisse régionale a changé de modèle de notation pour ses clients Collectivités publiques (passage du modèle MAIRICAM au modèle ANADEFI) .

3. d'exposition

3.1. Exposition maximale

L'exposition maximale au risque de crédit est à présenter avant tout effet de compensation ou de prise en compte des collatéraux

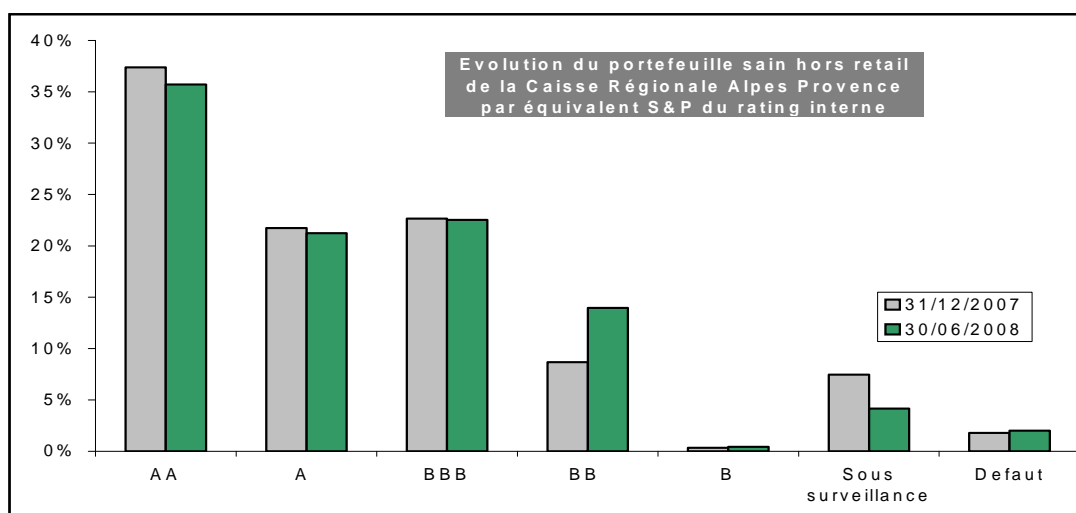
en milliers €	Sources/ Notes comptes semestriels	30/06/2008	31/12/2007
Actifs Financiers à la Juste valeur par résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrat en unités de compte)	5.1	58 486	60 915
Instruments dérivés de couverture	Bilan actif	42 234	42 430
Actifs disponibles à la vente (hors titres à revenus variables)	5.2	545 696	558 028
Prêts et créances sur les établissements de crédits (hors opérations internes)	5.3	55 143	11 945
Prêts et créances sur la clientèle	5.3	10 064 532	9 420 328
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	Bilan actif	179 418	99 575
Exposition des engagements de bilan (nets de dépréciation)		10 945 509	10 193 221
Engagements de financement donnés	6	1 343 650	1 169 305
Engagements de garantie financière donnés	6	269 978	269 272
Provision - Engagements par Signature	5.10	-977	-877
Exposition des engagements hors Bilan (nets de provisions)		1 612 651	1 437 700
TOTAL EXPOSITION NETTE		12 558 160	11 630 921

3.2. Exposition par agent économique

Cf. note annexe aux comptes semestriels n°5.3

4. Qualité des encours

Sur la période décembre 2007 à juin 2008, le portefeuille hors banque de détail conserve une qualité satisfaisante. Le poids des créances en défaut garde le même niveau à 2% du total de l'encours. Par contre les créances sous surveillance régressent de plus de 40% sur la période et ne représentent plus que 4% de l'encours global.



Rapport d'activité sur le premier Semestre 2008

5. Coût du risque

Le coût du risque au 30 juin 2008 est légèrement supérieur à celui observé un an auparavant. Les principales variations sont constituées tant au niveau des dotations que des reprises des opérations de provisionnement de GIE Fiscaux (baisse de 10 millions € des dotations et des reprises).

Les récupérations sur créances amorties sont en retrait de 213 milliers € par rapport à juin 2007.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2008	30.06.2007
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-62 324	-80 895
Prêts et créances	-56 771	-73 430
Autres actifs	-11	-63
Engagements par signature	-102	-400
Risques et charges	-5 440	-7 002
Reprises de provisions et de dépréciations	46 196	67 623
Prêts et créances	36 491	45 584
Engagements par signature	2	37
Risques et charges	9 703	22 002
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-16 128	-13 272
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables dépréciés	-4 336	-6 828
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-562	-696
Récupérations sur prêts et créances amorties	1 293	1 506
Coût du risque	-19 733	-19 290

III. Perspectives d'évolution pour le second semestre

1. Banque de détail

Le second semestre 2008 verra la finalisation des adaptations de l'organisation du suivi du risque par la mise en fonctionnement récurrent de Comités Risques de niveau Région, associant les managers Réseau et les Responsables des services support Marchés et Risques, notamment sur des revues de dossiers (sélectionnés selon des profils risqués établis par la Direction du Développement des Engagements et la Direction des Risques).

Une actualisation des plans de contrôles des agences et de certains services du siège sera menée sur certains processus crédits (en re-qualifiant les risques et en accroissant les contrôles siège lorsque nécessaire).

En particulier, des actions de sécurisation du processus d'octroi de financements habitat sont envisagées : rendre effective l'utilisation de l'outil « Score Habitat » appuyé sur la notation Bâle II et ainsi automatiser le système des délégations, réviser les conditions d'octroi et du suivi des financements aux SCI (et en particulier les financements de SCI patrimoniales), compléter l'analyse comparative de la qualité des dossiers de financement habitat 'prescrits' par rapport au portefeuille habitat global de la Caisse régionale (étude ayant conclu à une qualité satisfaisante de ces dossiers et à l'exclusion de certains prescripteurs), par l'analyse des risques potentiels portés par notre stock de financements court terme relais arrivant à échéance à fin 2008 et 2009, et définir une liste de solutions envisageables à proposer aux clients concernés.

2. Banque d'Entreprises

La Direction des Entreprises s'attachera à continuer la sélection prudente de ses entrées en relation et maintiendra sa surveillance des risques au travers de son dispositif de contrôle permanent. Un point particulier sera effectué sur l'adéquation entre les engagements, les garanties et les marges par contrepartie. Les secteurs d'activité du bâtiment et des

Rapport d'activité sur le premier Semestre 2008

transports routiers, le secteur viticole bien que moins sensible qu'en 2007, seront plus particulièrement surveillés.

Le marché des Collectivités publiques et Institutionnels recherchera à développer des synergies avec les Centres d'affaires entreprises et à associer les Directeurs des agences de proximité dans son action commerciale auprès des élus régionaux (prospection, réunions d'information avec le réseau de proximité, revues de portefeuille...).

Le marché de la Promotion immobilière a engagé une refonte progressive de son dispositif de contrôle permanent. C'est dans ce cadre qu'au cours du second semestre 2008, seront apportés des aménagements dans l'organisation commerciale et les procédures de fonctionnement de ce marché (ex. : la mise en portefeuille des projets, la formalisation des comptes rendus des visites de chantier, l'actualisation systématique des budgets prévisionnels avant mise en force des crédits, ...).

RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marchés représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

La Caisse Régionales est exposée au risque de marché sur des éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché). On distingue le trading book et le banking book. Le trading book se définit principalement par rapport aux articles 292 à 303 de l'arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit (Bâle 2).

La Caisse Régionale est principalement soumise au risque de marché sur le banking book* hors HTM (tous titres hors trading book) qui se traduit par un impact sur les fonds propres. La valeur de marché au 30/06/08 était de 563,6 M€ dont 44,8 M€ de plus-values latentes nettes et 2,9 M€ de moins-values latentes brutes.

Concernant le trading-book, la valeur de marché au 30/06/08 était de 56,6 M€ dont 0,9 M€ de plus-values latentes brutes et 2,2 M€ de moins-values latentes brutes.

Le suivi des risques de marché, tant sur le banking book que sur le trading book est effectué avec une approche en VaR paramétrique via l'outil e-VaRisk développé par la Recherche de Crédit Agricole Asset Management.

Sensibilité au risque de marché au 30/06/08

- Banking book* :
 - VaR 99% à 1 an = 34,1 M€
 - Baisse des plus-values latentes = 19,4 M€

- Trading book :
 - VaR 99% à 1 an = 6,5 M€
 - Baisse des plus-values latentes = 2,2 M€

* Les titres comptabilisés en AFS mais ayant un caractère stratégique pour la Caisse Régionale et conservés dans une optique de détention à long terme ne sont pas intégrés au banking book présenté ci-dessus. Au 30/06/08, ces titres représentaient 501,5 M€ dont 394,5 M€ d'actions SAS La Boétie.

Rapport d'activité sur le premier Semestre 2008

La Caisse Régionale utilise un dispositif de limites pour encadrer le risque de marché validé annuellement par le Conseil d'Administration.

- Limites globales :
 - Seuil d'alerte en cas de moins value latente sur le banking* book + trading book égale à 1% des fonds propres consolidés.
 - Suivi d'un scénario catastrophe : -20% sur marché actions, -10% sur la gestion alternative, baisse de 2,5% du monétaire dynamique, hausse de 2% des taux longs.
- Limite de perte individuelle par ligne :
 - Seuil d'alerte sur chaque valeur du trading book et du banking book : si la valorisation baisse de 10% par rapport à sa valeur de début d'année, une alerte est communiquée à la direction pour décision quant au maintien de la position concernée.

GESTION DU BILAN

1. RISQUE DE TAUX D INTERET GLOBAL ET COUVERTURE

La Caisse Régionales est soumise au risque de taux d'intérêt global (RTIG) sur l'ensemble de son bilan et de son hors bilan (hors trading book).

La gestion du risque de taux vise à protéger la valeur patrimoniale de l'entreprise du risque de perte d'une partie de la marge d'intermédiation liée à l'inadéquation entre les emplois et les ressources en terme de durée et de nature de taux. Elle vise également à optimiser la marge d'intérêt.

La Caisse Régionales utilise une approche visant à calculer sa sensibilité au risque de taux via un modèle statique à taux fixe.

La Caisse Régionale utilise un dispositif de limites pour encadrer le risque de taux au travers d'une sensibilité maximum du PNB à une variation des taux de 1% pour les 3 premières années et de 2% au-delà. Ces limites sont validées annuellement par le Conseil d'Administration.

La forte activité de distribution de crédits à taux fixe sur l'exercice 2008 engendrant une évolution structurelle de l'exposition à la hausse des taux par un accroissement des actifs à taux fixe plus rapide que celui des passifs à taux fixe, la Caisse Régionale a mise en place une politique de gestion du risque de taux visant à contenir cette déformation. Elle a eu recours à des actions bilancielle (refinancement par avances globales à taux fixe, émission de DAT moyen terme à taux fixe). En cas de nécessité, la Caisse Régionale dispose aussi de la possibilité de mettre en place des swaps de couverture.

Au cours du premier semestre 2008, la Caisse Régionale a préparé la mise en production opérationnelle du nouvel outil groupe Crédit Agricole de risque de taux « Cristaux 2 ». L'arrêté du 31/03/08 a donné lieu à une comparaison entre les deux outils et il en est de même pour l'arrêté au 30/06/08.

L'achèvement de la phase de qualification du nouveau modèle (prévue au cours du troisième trimestre 2008) donnera lieu à une validation définitive par le Conseil d'administration durant le second semestre 2008 ainsi qu'à une revue concomitante de la stratégie de couverture.

2. RISQUE DE CHANGE

La Caisse Régionale ne porte aucun risque de change significatif.

Rapport d'activité sur le premier Semestre 2008

3. RISQUE DE LIQUIDITE ET DE FINANCEMENT

Le risque de liquidité se matérialise lorsque la Caisse Régionale ne dispose pas des ressources suffisantes pour adosser ses emplois. L'exposition au risque est mesurée par le Coefficient de liquidité (ratio réglementaire à un mois) de la Caisse Régionale. Chaque Caisse Régionale doit respecter ce ratio réglementaire. Crédit Agricole s.a., en tant qu'Organe Central du Groupe assure la liquidité (et la solvabilité) des entités du Groupe.

En complément du ratio réglementaire, la Caisse Régionale utilise une modélisation de la position de liquidité dite « moyen/long terme ». Cette dernière vise à analyser la position en liquidité de la Caisse Régionale modélisée en tant qu'établissement bancaire financièrement autonome, c'est à dire retraité des relations financières internes au groupe Crédit Agricole (compartiment épargne/avances) par l'échéancement (contractuel et/ou modélisé) de l'ensemble de ces actifs et de ses passifs sous l'angle de la liquidité.

La politique de gestion de la liquidité de la Caisse Régionale repose sur l'adossement global en capitaux et en durée des ressources aux actifs à financer. Elle se concrétise d'une part par une politique de collecte clientèle et, d'autre part par une politique de refinancement auprès de Crédit Agricole s.a. ou en interbancaire, via la mise en place d'un programme d'émission de TCN (Titres de Créances Négociables). La Caisse régionale, au-delà de ses ressources clientèle, a recours à des refinancements à taux de marché auprès de Crédit Agricole s.a. sous plusieurs formes : Compte Courant de Trésorerie, Emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans), Avances globales (50% des prêts MLT accordés). La Caisse Régionale a aussi recours à des émissions de Titres de Créances Négociables sur le marché interbancaire. L'encours d'émissions actives au 30/06/08 est de 600 M€.

Au 30/06/08, le coefficient de liquidité du Crédit Agricole Alpes Provence s'établit à 146% contre 200% au 31/12/07.

RISQUES OPERATIONNELS

I. Description – Définition

Le risque opérationnel est le risque de pertes résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des procédures, personnels et systèmes internes, ou à des événements extérieurs, y compris les événements de faible probabilité d'occurrence, mais à risque de perte élevée. Le risque opérationnel, ainsi défini, inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

II. Principales évolutions en terme :

1. de dispositif de gestion des risques opérationnels

Le dispositif de mesure avancée des risques opérationnels du Groupe Crédit Agricole, qui est celui déployé au sein de la Caisse régionale, a été homologué par la Commission bancaire (homologation donnant autorisation à partir du 1^{er} janvier 2008).

Depuis janvier 2008, la Caisse Régionale a mis en place une procédure de suivi plus resserré concernant le respect des échéances de déploiement des plans d'actions faisant suite aux cartographies annuelles des risques opérationnels.

2. de gestion du risque

Rapport d'activité sur le premier Semestre 2008

2.1. Organisation et dispositif de surveillance

Le processus d'archivage des contrats de la Caisse régionale a été sécurisé.

S'agissant des contrats qui lient la Caisse régionale à ses clients, des règles ont été fixées en fonction de la nature du contrat qui précisent les modalités de conservation numérique par la Caisse régionales et/ ou physique chez un prestataire externe spécialisé.

S'agissant des contrats qui lient la Caisse régionale avec des partenaires externes dans le cadre de la sous-traitance d'activités, la procédure prévoit la validation des services concernés, l'archivage physique centralisé et sécurisé ainsi qu'une présentation en Comité Achat Vente et Marchés.

2.2. Méthodologie

Aucune évolution n'a été effectuée dans ce domaine depuis le début de l'année 2008.

VI. Dispositif de contrôle interne

a. Le contrôle permanent

Depuis la publication du rapport du président du Conseil d'Administration à l'assemblée générale des actionnaires sur les procédures de contrôle interne, l'organisation du Contrôle Permanent de la Caisse Régionale a été modifiée afin de se conformer aux contraintes réglementaires, principalement en terme de séparation des fonctions : le contrôle comptable est directement rattaché au Responsable du Contrôle Permanent et un service de réalisation des crédits a été créé pour l'ensemble des financements de l'entreprise.

Les effectifs du Contrôle Permanent sont restés stables sur le 1^{er} semestre 2008.

Durant le 1^{er} semestre 2008, l'organe délibérant a été tenu régulièrement informé de l'organisation, de l'activité et des résultats du contrôle interne au cours de 3 présentations au Conseil d'Administration (risques crédit et comptables, contrôle périodique et permanent).

Outre ces informations, 3 comités de Contrôle Interne se sont déroulés depuis janvier 2008 au cours desquels l'organe exécutif a pu s'assurer que le dispositif de contrôle interne fait l'objet d'un suivi permanent, destiné à vérifier son adéquation et son efficacité. Le Directeur Général a été informé des principaux dysfonctionnements que le dispositif de contrôle interne permet d'identifier et des mesures correctrices proposées.

Les comités opérationnels se sont déroulés comme attendu permettant de suivre au plus près l'évolution des activités et de la maîtrise des risques.

Concernant l'évolution du dispositif de contrôle interne, on notera :

- la fiabilisation du plan de contrôle comptable,
- la mise à jour du dispositif de contrôle interne de la trésorerie et des engagements,
- la définition du périmètre de contrôle interne de la 'Banque Privée' et de l'activité 'Assurance Agricole',
- la mise en œuvre progressive du plan de contrôle de la Logistique,
- un élargissement progressif du périmètre de contrôle interne aux filiales en particulier pour Deltager et Sofipaca.

L'ensemble de ces travaux a fait l'objet d'une attention particulière en terme de formalisation et de traçabilité.

D'autres missions ont aussi été menées au cours du 1^{er} semestre, elles s'inscrivent principalement en terme de sensibilisation et de formation des différents acteurs du contrôle interne.

Rapport d'activité sur le premier Semestre 2008

Enfin, en terme de dispositifs de contrôle interne particuliers :

- la sécurité des systèmes d'informations a été renforcée par l'accroissement des contrôles,
- concernant le suivi du blanchiment des capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme, la Caisse Régionale a démarré, fin avril 2008, 10 nouveaux scénarii de détection d'opérations dans l'outil national. Avec 12 scénarii démarrés à ce jour, la Caisse Régionale a mis en production l'ensemble des scénarii reconnus comme pertinents par Crédit Agricole sa,
- concernant Bâle II crédits, la Caisse Régionale a fiabilisé la notation des Entreprises contribuant ainsi à la poursuite des travaux de validation du modèle.

b. La prévention et le contrôle des risques de non-conformité

1. Evaluation des risques de non-conformité

Risques majeurs identifiés	Plan d'action 2008	Fin prévue des actions
Réglementation Marchés d'Instruments Fin.	Mise en place de nouveaux contrôles	31/12/2008 En cours
Mise en conformité des dossiers clients	Réaliser le suivi de cette opération	31/12/2008 En cours
Remontée des dysfonctionnements	Mettre en œuvre cette procédure	31/03/2008 Réalisé

2. Appréciation des risques majeurs et présentation succincte des dispositifs d'encadrement et de couverture

2.1 Réglementations AMF et Code Monétaire et financier

a. La mise en oeuvre de la directive MIF pour les personnes physiques et morales détentrices d'un contrat titres a conduit la Caisse régionale Alpes Provence à :

- o Mettre en place une nouvelle convention de compte titre conforme à l'évolution de la réglementation en fonction du niveau de risque des produits que les clients détenaient précédemment,
- o Prendre en compte la classification des produits établie par Crédit Agricole SA,
- o Informer l'ensemble des clients détenteurs d'un contrat titres de leur classification et des nouvelles obligations de la banque,
- o Elaborer et mettre en ligne d'une nouvelle politique d'exécution des ordres permettant de justifier au client que son ordre a été exécuté selon le principe de meilleure exécution,
- o Intégrer sur le poste de travail un diagnostic Epargne (complet et simplifié) dans le cadre de l'évaluation du conseil en investissement et gestion de portefeuille, visant à proposer des produits adéquats. Ce questionnaire, signé par le client, est conservé à la fois sous forme papier et à la fois sous format électronique.

b. La politique de gestion des conflits d'intérêts développée au sein de la Caisse Régionale, comprend notamment des dispositifs de prévention et des procédures de traitement des cas avérés de conflits d'intérêts. Elle est accessible ainsi qu'un tableau historique des conflits d'intérêts déclarés à l'ensemble du personnel via le site Intranet de la Caisse régionale. Cette politique a aussi été mise à disposition du public sur le site « Banque en ligne ».

c. Dans le cadre du respect de la directive européenne 2003/6 du 28 janvier 2003 sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché, la Caisse régionale s'est dotée d'un logiciel permettant la détection des délits d'initiés potentiels en identifiant les événements de marché et la recherche des transactions importantes en anticipation. Pour les opérations réalisées et analysées depuis janvier 2008, aucun délit d'initié n'a été détecté.

Rapport d'activité sur le premier Semestre 2008

Afin de s'assurer de la correcte prise en compte de cette réglementation, des réunions, comprenant les Directeurs d'agence, ont été instaurées dans chacune des 10 régions de la Caisse régionale. un rappel a été fait entre avril et juin 2008 sur :

- les règles à appliquer
- la démarche commerciale à adopter

Une présentation de la méthodologie des contrôles a été réalisée à partir de cas concrets.

2.2 Mise en conformité des dossiers clients

Cette action pilotée par la Direction des Services Bancaires résulte des dispositions prises par la Commission Bancaire. Elle vise à mettre à jour les justificatifs de domicile, d'identité et la profession de l'ensemble de la clientèle.

Un plan d'action sur 3 ans a été établi. Une équipe dédiée a été constituée. Elle a en charge la scannérisation des documents et les actions de relance des clients. Le Service Conformité a en charge le suivi de l'action et le reporting auprès de Crédit Agricole SA.

Au 30 juin 2008, sur l'action 2008 l'état d'avancement est de 17% et sur la totalité de l'action ce taux est de 7%.

2.3 Remontée des dysfonctionnements

Cette procédure visant identifier les risques de dysfonctionnement de l'activité bancaire afin de mieux les maîtriser et de pouvoir les corriger a été formalisée et mise en œuvre au cours du deuxième trimestre 2008 suite à la mise à jour du Règlement intérieur.

Au 30 juin 2008, aucun dysfonctionnement n'avait été signalé.

c. Le contrôle périodique

Au cours du 1^{er} semestre 2008, le Contrôle Périodique a réalisé 53 % de l'objectif annuel des missions prévues, tant au niveau des services supports du siège qu'au niveau des agences du réseau de proximité. Aucune zone de risque majeur n'a été identifiée par le Contrôle Périodique, susceptible d'affecter à court terme et de façon notable le patrimoine et les résultats de la Caisse Régionale.

Concernant le réseau de proximité, la majeure partie des activités est correctement traitée. Quelques marges de progrès subsistent en terme de conformité des ouvertures de comptes Personnes Physiques et Titres. Dans cette optique, la Caisse Régionale poursuit le plan d'action de mise en conformité entrepris fin 2007.

Par ailleurs, sur la base des missions réalisées dans les agences du réseau de proximité, dans les services Crédits aux Particuliers et Prescription Immobilière, le financement des crédits aux particuliers apparaît globalement maîtrisé.

La gestion des flux au travers des missions menées à la Monétique et au Centre de Traitement des Chèques, est satisfaisante avec des processus de traitement sécurisés.

L'audit du Service Développement Epargne et Titres révèle un pilotage convenable, avec la poursuite des actions d'adaptation aux nouvelles règles concernant le Marché des Instruments Financiers.

L'activité de la Banque à Accès Multiple présente un contexte de risques maîtrisés, grâce à l'existence de procédures et une gestion satisfaisante des risques opérationnels.

De plus, s'appuyant depuis 2005 sur une centralisation opérationnelle au siège, la qualité des ouvertures de comptes personnes morales est satisfaisante.

Enfin, la réglementation en matière de consumérisme est convenablement respectée au sein de la Caisse Régionale.

Rapport d'activité sur le premier Semestre 2008

VII. Tendances récentes et perspectives

a. Evènements récents

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler

b. Perspectives pour le second semestre

Une stratégie d'avenir

Dans un contexte financier particulièrement délicat, le Crédit Agricole Alpes Provence poursuit son action au service de son territoire.

Au cours du 1^{er} trimestre, une importante réorganisation du réseau commercial a été opérée avec pour objectif de raccourcir les circuits et les délais de décision, et ainsi mieux satisfaire les clients et sociétaires.

Cette volonté d'améliorer la qualité de service par une plus grande réactivité s'est exprimée dans une récente campagne habitat où la Caisse Régionale s'est engagée à apporter une « réponse immédiate » aux projets d'acquisition. L'implication du Crédit Agricole Alpes Provence dans le financement de l'habitat reste forte avec, à fin mars, une progression de ses parts de marché et un niveau de réalisation proche de celui de 2007.

Au terme d'une modernisation complète de son réseau d'agences, la Caisse Régionale continue à investir pour préparer l'avenir. Le projet de construction d'une extension de son siège social a connu une évolution majeure avec l'obtention du permis de construire au mois de mai. Cette étape aujourd'hui franchie, permet à la Caisse régionale d'entrer dans une phase opérationnelle qui conduira au regroupement de la quasi-totalité des fonctions support de l'entreprise d'ici mars 2011 au plus tard à Aix en Provence.

Ce projet, accélérateur de développement pour la Caisse régionale, constituera une vitrine de tout premier plan qui rassemblera l'ensemble de ses expertises au service d'une économie régionale parmi les plus dynamiques de France.